

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 08 avril 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le huit avril à dix-neuf heures,

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment
convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la
Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

N°2025/DELIB/023

Objet :
*Affectation des
résultats 2024
Budget Principal 2025*

Rapporteur :
Liliane DIAZ

Présents : Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Christophe LACROIX, Jean-Baptiste SAVIN, Jean-François NORMANI, Françoise VIRLOUVET et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations : Renée SOVERA ayant donné procuration à Patricia ROCHE, Richard BRANCORSINI ayant donné procuration à Françoise VIRLOUVET et Chantal BERGEL ayant donné procuration à Jean-Michel MARLOT.

Absents excusés : Néant.

**Considérant la désignation de Monsieur Jean-Michel MARLOT,
comme secrétaire de séance,**

Le Conseil Municipal,

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de décider de l'affectation de l'excédent brut de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2024 du budget principal de notre commune.

Le Compte Administratif de la Commune, pour l'année 2024, fait apparaître les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	6 216 718.78	5 688 490.53	+ 528 228.25	/	+ 528 228.25
	Section d'investissement	1 121 869.51	1 248 197.96	- 126 328.45	- 40 517.11	- 166 845.56
Restes à réaliser	Section d'investissement	788 769.14	406 548.63	/	/	+ 215 374.95

L'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2024 du budget principal de la commune s'élève à : 528 228.25 €,

Vu le résultat de clôture déficitaire de la section d'investissement qui s'élève à : 166 845.56 €,

Vu le solde des restes à réaliser qui s'élève à : + 215 374.95 €,

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 31 mars 2025,

DECIDE à l'unanimité des votants – 4 ABSTENTIONS (Jean-Baptiste SAVIN, Jean-François NORMANI, Françoise VIRLOUVET et Richard BRANCORSINI ayant donné procuration à Françoise VIRLOUVET) :

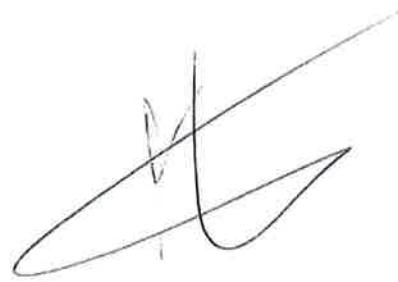
- D'approuver l'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice 2024 du budget principal comme suit :
 - Affectation de l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 528 228.25 € en recette d'investissement au compte 1068,
 - Le résultat de clôture déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 166 845.56 € sera repris en dépenses au compte 001 de la section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Jean-Michel MARLOT,
Secrétaire de séance



Publié le : 11 AVR. 2025

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 11 AVR. 2025

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AIGUES BUDGET ANNUEL	2024
---------------------	-------------------------------------	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 24
 Nombre de membres exprimés : 27
 VOTES :
 Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 4

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	528 228,25
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	528 228,25
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-166 845,56
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	382 220,51
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	528 228,25
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	528 228,25
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Maire, Philippe de BEAUREGARD, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 11 AVR. 2025 et de la publication le 11 AVR. 2025

A Camaret sur Aigues, le



